

# Tencin Autrement

Tél. : 04 76 71 36 14 - Internet : [www.tencin.net](http://www.tencin.net)

LE BULLETIN MUNICIPAL DE TENCIN - N°4

JUIN 2009



## Le mot du Maire

Tout au long de ces derniers mois, malgré un budget "serré", le Conseil Municipal et moi-même avons essayé de mener à bien des projets visant à améliorer les conditions de vie sur notre commune. Cependant, la volonté de l'État de supprimer la taxe professionnelle nous a conduits à adopter une attitude prudente dans l'élaboration du budget 2009. Ce n'est pas pour autant que rien ne sera réalisé.

Des travaux tels que le parking Fofa et la sécurisation de la RD 30 attendus depuis des années, devraient être opérationnels à la fin de l'été. Quant aux réalisations sur le secteur Cruzilles celles-ci ont débuté et nous allons lancer une première tranche de travaux de voirie (assainissement, eau potable, électrification) afin d'accueillir les premiers habitants fin 2009 début 2010.

Par ailleurs, vous avez pu constater que de nombreuses fleurs ont "poussé" grâce à l'investissement de nos jeunes élus du Conseil municipal des enfants et de leurs encadrants. Je les remercie et les félicite pour cette initiative qui égaye notre village de compositions printanières et colorées.

Chacun a pu noter courant mai, l'installation sans autorisation des gens du voyage près des tennis. Les adjoints aux travaux et à l'urbanisme ont parfaitement maîtrisé cette situation. Nous allons maintenant travailler à l'aménagement de ce secteur pour empêcher toute nouvelle installation sauvage.

L'été approchant, je souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et vous donne rendez-vous à l'occasion des diverses manifestations prévues sur la commune durant la période estivale.



Actualités	3
Musique à Tencin	6
En bref	8
Au jour le jour	10
Dossier	14



# Citoyenneté

## Conseil municipal des enfants de Tencin

Le conseil municipal des enfants de Tencin est en place depuis les élections du samedi 24 janvier 2009.

### Résultats :

- Nombre d'inscrits : 91
- Nombre de votants : 42 (46,1%)
- Votes exprimés : 42
- Bulletins blancs ou nuls : 0

#### > Liste 1 : CM1

- Thomas CLAIN 21 voix, élu
- Thibaut GAILLARD 19 voix, élu
- Nino SPRINGOLO 24 voix, élu

#### > Liste 2 : CM2

- Ysaline BEAUVAL 12 voix
- Estelle BOIS FARINAUD 13 voix, élue
- Jérémy CHAMBON 21 voix, élu
- Théo DALBON GOULAZ 12 voix
- Inès KABBABI 9 voix

- Célia SPOLITINI 18 voix, élue
  - Marine SPRINGOLO 27 voix, élue
  - Vincenzo VALENTI 11 voix
- > Liste 3: Collège
- Sandra OLIVES 27 voix, élue
  - Charène BOUCHET MOULIN 18 voix, élue



Les opérations de vote

Les neuf enfants élus du CME travaillent sur trois projets : le marché aux fleurs, le pucier enfant, la journée environnement.



L'équipe élue

Les enfants se sont répartis en groupe de trois et réfléchissent avec leurs animateurs à la manière d'organiser leurs projets.

Le projet collectif concerne l'aménagement de l'espace jeux du parc de la mairie.

Les comptes-rendus des séances sont en ligne sur le site Internet de la commune : [www.tencin.net](http://www.tencin.net)

## Un projet de gravière à Tencin

En février dernier, les élus découvrent avec stupeur qu'un projet d'implantation de gravière dans la plaine de Tencin/ La Pierre (surface totale de 100 ha exploitée sur 20 à 30 ans) est à l'étude.

Le 14 avril 2009, le conseil municipal, soutenu par une forte mobilisation d'habitants du village, adopte une **motion en défaveur de cette exploitation**. Celle-ci viendrait stériliser les sols agricoles en faisant fi du corridor écologique traversant la zone concernée (lieu de passage des animaux sauvages), dévaster nos paysages riches en biodiversité, et condamner l'accès aux sentiers de promenade largement fréquentés par les familles tencinoises.

Afin de suivre ce dossier de plus près, une commission "gravière" s'est constituée, rassemblant six élus et six

citoyens du village. Elle s'est déjà réunie à quelques reprises, rejointe par des élus de La Pierre pour réfléchir à la possibilité de mise en place de projets alternatifs garantissant la préservation de notre patrimoine agricole, écologique et paysager.

Une association ayant pour objectif de travailler en ce sens est en cours de constitution. **Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Pour en savoir plus ou si vous désirez vous investir dans cette mobilisation, vous pouvez contacter l'un des membres de la commission "gravière"** par l'intermédiaire de la mairie de Tencin.

### Contact

Marie-Thérèse Marseille  
Tél. : 04.76.45.67.28

# Actualités

## Visite du château

La 1<sup>ère</sup> visite du château Monteynard a eu un franc succès le samedi 30 mai.

L'unique exigence de Monsieur François RIGAUT était le beau temps, et c'est sous le ciel bleu qu'un groupe d'environ vingt personnes a été généreusement accueilli par le châtelain lui-même.

Tous les étages ont été parcourus, sans oublier la visite des annexes extérieures. L'après-midi s'est achevé par un goûter offert par Monsieur RIGAUT à ses convives encore éblouis par ce beau voyage dans le temps.

Une seconde visite est prévue pour le mois de septembre prochain.

Réservation auprès du Syndicat d'initiative au 04.76.13.00.00.

L'équipe du Syndicat d'Initiative

## RSA

À partir du 1<sup>er</sup> juin une nouvelle allocation cofinancée par le Conseil général de l'Isère et L'État est mise en place.

Le Revenu de Solidarité Active est un revenu minimum qui s'adresse à ceux qui ne travaillent pas ou qui ont des revenus modestes.

Pour tout renseignement complémentaire

## Contact

### Par Internet

> [www.caf.fr](http://www.caf.fr) | [www.msa.fr](http://www.msa.fr)

> [www.isere.fr](http://www.isere.fr) | [www.rsa.fr](http://www.rsa.fr)

### Par téléphone

> 0820.25.38.10 (Caf)

> 0810.73.74.38 (MSA) ou au 39.39

## Recommandations

Dans le cadre du risque de pandémie de grippe A à virus H1N1, le gouvernement préconise des mesures sanitaires à respecter pour en freiner le développement.

> **Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon** ou une solution hydroalcoolique.

> **Utilisez un mouchoir en papier** pour éternuer ou tousser, puis jetez-le dans une poubelle et lavez-vous les mains.

> En cas de symptômes grippaux, appelez votre médecin traitant ou le 15.

**Voyageurs, si vous allez dans un pays touché par la grippe :**

> Conformez-vous aux recommandations émises par les autorités sanitaires locales ;

> Evitez les lieux de rassemblement ;

> Lavez-vous souvent les mains ;

> Aérez régulièrement les lieux dans lesquels vous vous trouvez ;

> Evitez le contact avec les personnes malades

> Consultez un médecin en cas de fièvre ou de symptômes grippaux ;

> Pour toute aide, prenez contact avec l'ambassade ou le consulat.

## Marchés de producteurs en Grésivaudan

### TERRES D'ICI

Produits locaux de qualité, respect de l'environnement, accueil chaleureux, venez faire votre marché et rencontrer les producteurs dans leur ferme ou cave coopérative.

**Marchés tous les 1<sup>ers</sup> vendredis du mois de 15h à 19h**

#### Les PRODUCTEURS

**Fruits et jus de fruit**  
Sylvie et Fabien Jourdanet  
Les Versiers-Basard  
Tel: 04 76 71 71 30

**Fermages, volailles et légumes**  
GAREC Devant  
La Ferme des Echelles  
Cotté - Tel: 04 76 68 71 36

**Vins de Pays**  
Cave coopérative  
Sarras - Tel: 04 76 18 00 32

**Variété de porc, confitures et miel**  
Michelle et Mely Lenoir  
La Ferme aux Arènes  
Sarras - Tel: 04 76 71 77 40  
[www.terresdici.com](http://www.terresdici.com)

**Miel et pain d'épice**  
Danielle et Dominique Corbié  
Aurillac  
Sarras - Tel: 04 76 18 80 31

**Plants de légumes et fleurs**  
Danielle et Fabien Jourdanet  
Les Versiers-Basard  
Tel: 04 76 71 71 30

**Vins de Savoie**  
François Pissard  
Chapuis - Tel: 04 76 45 23 80

**Jus, câpres, apéritifs et vinaigres de table**  
Eliane Marceau  
St Martin d'Ardèche  
Tel: 04 76 41 41 14

**Escargots, confitures, miel, pain d'épice**  
Jean-Pierre Morel  
Chapuis - Tel: 04 76 43 27 27

**Arbres fruitiers et aromatiques, plants vivaces, plants de plantes aromatiques bio certifiées**  
Association de l'Essence d'Arômes  
Fleur de la Pyramide  
Le Bouffet - Tel: 04 76 38 44 47  
[www.pap.mereduagriculture.fr](http://www.pap.mereduagriculture.fr)

**Commerce d'épicerie**  
Arthème du Montet  
Cotté - Tel: 04 76 04 09 36

### Les dates

**8 MAI**  
Attention 2<sup>e</sup> vendredi du mois  
**Ferme Thilly**  
Villars-Boncel  
Tel: 04 76 71 71 30

**5 JUIN**  
**Cave coopérative**  
Sarras

**4 SEPTEMBRE**  
**Ferme des Echelles**  
Cotté

**2 OCTOBRE**  
Semaine du goût  
**Ferme des Echelles**  
Cotté

**6 NOVEMBRE**  
**Cave coopérative**  
Sarras

**4 DÉCEMBRE**  
Marché de Noël  
**Cave coopérative**  
Sarras

### Les dates

**MAI**  
Le 7 Ferme du Loutas  
Le Pinet d'Uriage  
Le 31 Ferme Pressebois  
Vernon

**JUIN**  
Le 7 Ferme du Loutas  
Le Pinet d'Uriage  
Le 29 Ferme Pressebois  
Vernon

**JUILLET**  
Le 5 Ferme du Loutas  
Le Pinet d'Uriage

**AOÛT**  
Le 9 Ferme Truc-Vallet  
Luvet

**SEPTEMBRE**  
Le 7 Ferme du Loutas  
Le Pinet d'Uriage  
Le 29 Ferme Pressebois  
Vernon

**OCTOBRE**  
Le 18 Ferme du Loutas  
Le Pinet d'Uriage  
Le 29 Ferme Pressebois  
Vernon

**DÉCEMBRE**  
Marché de Noël  
Le samedi 7  
**Ferme Pressebois**  
Vernon  
Le dimanche 13  
**Ferme du Loutas**  
Le Pinet d'Uriage

### FERMES de BELLEDONNE

Venez découvrir les saveurs des montagnes de Belledonne, dans une ambiance fermière chaleureuse et animée.

**Marchés les dimanches de 10h à 12h**

Tous les producteurs sont engagés dans une démarche qualité « Agriculture biologique » et « Bienvenue à la ferme » avec des contrôles réguliers sur les exploitations.

#### Les PRODUCTEURS

**Fermages chèvre et vache**  
Suzanne de Belledonne  
François Truc-Vallet  
Luvet - Tel: 04 76 71 71 30

**Miel, pain d'épice, confitures**  
Dominique et J-C Souffers  
Vernon-Cotté  
St Martin d'Ardèche  
Tel: 04 76 41 41 14

**Pain, confiture, miel, gelées**  
Eliane Fouchet-Camoz  
et Gérard Isabella  
Les Versiers-Basard  
Tel: 04 76 71 71 30

**Miel, variétés de porc, confitures**  
Isabelle et Yves Arnaud-Puy  
Gallargues-le-Monial  
Tel: 04 76 68 71 36

**Les légumes, produits locaux**  
Jacqueline Benoit  
Cotté - Tel: 04 76 41 41 14

**CONTACT**  
ADABEL  
40 de Marcellin Berthelot  
Le 3009  
38700, Semblançay-le-Grand  
Tel: 04 76 20 68 45

**Plants de fleurs vivaces**  
Sabine Gérard  
St Martin d'Ardèche  
Tel: 04 76 41 41 14  
« Bienvenue à la ferme »

**Crèmes glacées**  
au lait de Ferme  
Anne-Sophie Casson  
Frey - Tel: 04 76 18 80 31

**Plants aromatiques**  
Pylène et J-C Robert  
Les Versiers-Basard  
Tel: 04 76 71 71 30  
« Bienvenue à la ferme »

**Plants de légumes**  
Adrien Cachet  
Les Versiers-Basard  
Tel: 04 76 71 71 30

**Fruits et jus de fruit**  
Sylvie et Fabien Jourdanet  
Les Versiers-Basard  
Tel: 04 76 71 71 30

**Jus, câpres, apéritifs et vinaigres de table**  
Eliane Marceau  
St Martin d'Ardèche  
Tel: 04 76 41 41 14

Dans le cadre de l'opération "marchés de producteurs à la ferme", la communauté de communes du Grésivaudan a coordonné différentes manifestations en partenariat avec l'Adabel et l'Aydag dont voici le détail du programme.



## Campagne de "démoustification"

**L**a commune de Tencin va procéder avec l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication).

La commune de Tencin va procéder avec l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (E.I.D.), service public, à une campagne de démoustication. Les agents de l'E.I.D. interviendront pour contrôler et traiter, le cas échéant les points d'eau stagnante, aussi bien sur les domaines publics que privés.

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à ces agents détenteurs d'une carte professionnelle visée par le directeur. L'efficacité de ce service dépend en majorité de la coopération de tous.

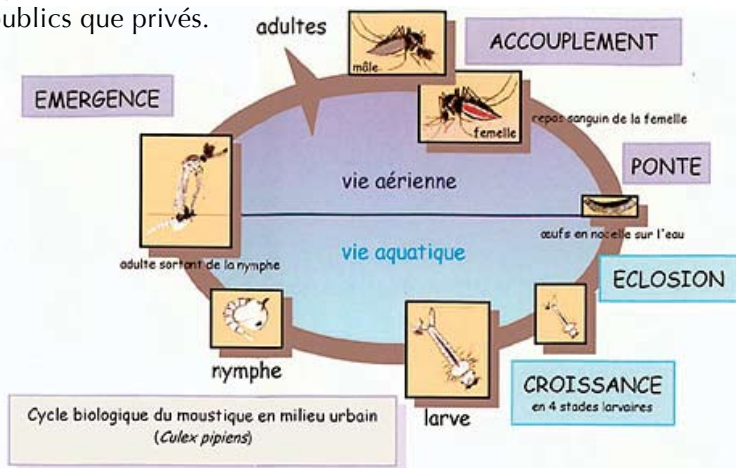
Le traitement n'est pas toxique, il est effectué avec un bacille tout à fait inoffensif pour l'homme. Tout renseignement peut être obtenu en mairie ou auprès de l'E.I.D.

### Contact

**E.I.D.**

73310 Chindrieux

Tél. : 04.79.54.21.58



## La vie du moustique urbain

Le moustique qui vient troubler votre sommeil à l'intérieur de votre habitation est né dans votre voisinage. Il appartient à la famille des Diptères. Son nom scientifique est *Culex pipiens*. Après l'accouplement, la femelle pique et aspire le sang, nécessaire à la maturation de ses œufs. Le mâle se contente d'absorber des liquides et des sucs sur les végétaux. La femelle *Culex* pond ses œufs sur l'eau, donnant naissance à des larves qui se métamorphosent en nymphes, d'où émergent quelques jours après les adultes. Toute collection d'eau peut

abriter des milliers de larves et constituer ainsi un gîte à moustiques.

## Le moustique est notre problème...

Les agents de la "démoustification" répertorient et traitent ces différents points d'eau, avec un produit biologique qui ne touche que les larves de moustiques. Cependant, certains points d'eau situés dans des propriétés abandonnées ou qui n'ont jamais été signalés peuvent échapper à leur vigilance.

... mais il est aussi le vôtre !

## Déchetterie

**S**uite au désaccord entre le SICIOMG et le SIBRECSA, la population tencinoise n'est plus autorisée à utiliser les déchetteries de Crolles et du Touvet depuis le 1<sup>er</sup> mars 2009.

Il convient aux usagers de se rendre aux déchetteries du Cheylas et de Pontcharra aux jours et heures suivants :

### Le Cheylas

Route de La Buissière

Tél. : 04.76.08.03.03

> Lundi : de 14 h à 18 h

> Mardi et jeudi : de 8 h à 12 h

> Samedi : de 8 h à 12 h

et de 14 h à 18 h

### Pontcharra

ZI Pré Brun

Tél. : 04.76.97.19.52

> Été : Mardi et jeudi de 14 h à 19 h

> Samedi : de 8 h à 12 h

et 14 h à 19 h

> Hiver : Fermeture à 18 h

Horaire selon le calendrier de passage à l'heure d'été.

## Pas d'eau stagnante = pas de moustique

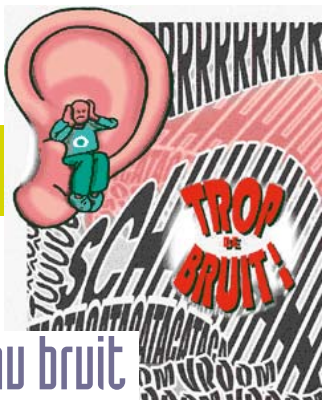
> Vérifiez que le tuyau de votre fosse septique soit équipé d'un grillage moustiquaire !



> Assurez-vous que les dalles de vos fosses septiques et les regards soient fermés hermétiquement !

> Videz-les !  
Renversez-les !





## Halte au bruit

Pour la tranquillité de tous, l'utilisation des outils et les travaux pouvant générer des nuisances sonores ne sont autorisés que :

- > du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19h30,
- > le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- > le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h uniquement.

De même, les propriétaires de chiens doivent veiller à ce qu'ils n'aboient pas intempestivement.

## Stationnement

Le stationnement sur l'avenue du Grésivaudan est autorisé sur les places de parking réservées à cet effet.

Les véhicules en stationnement ne doivent pas se garer à cheval sur les trottoirs afin de ne pas gêner le déplacement des piétons. Merci pour eux

## Taille des haies

### et distances à respecter pour les plantations

Les arbustes constituant les haies doivent régulièrement être taillés pour ne pas atteindre une hauteur de plus de 2 m et être plantés à une distance minimum de 0,5 m de la limite séparative des propriétés mitoyennes. Toute plantation de plus de 2 m de haut doit se situer à au moins 2 m de la limite séparative.

Le propriétaire des plantations est tenu de couper les branches qui dépassent les limites de sa propriété.

## Pharmacies de garde en 2009

### Juin

- 7 Phie Dussert Lancey
- 14 Phie Ferradou Le Versoud
- 21 Phie Luu Duc Crolles
- 28 Phie Belle Etoile Crolles

### Juillet

- 5 Phie de Bernin
- 12 Phie de Brignoud
- 14 Phie Centrale de Domène
- 19 Phie des Charmanches Crolles
- 26 Phie Ferradou Le Versoud

### Août

- 2 Phie Fontaine Amélie St Ismier
- 9 Phie de Froges
- 15/16 Phie des Charmettes Domène
- 23 Phie Dussert Lancey
- 30 Phie Plemer St Nazaire les Eymes

### Septembre

- 6 Phie Sylvestre Domène
- 13 Phie Blanchard Froges
- 20 Phie Djian St Ismier
- 27 Phie de la houille blanche Lancey

### Octobre

- 4 Phie des Charmettes Domène
- 11 Phie Luu Duc Crolles
- 18 Phie Belle Etoile Crolles
- 25 Phie de Bernin

### Novembre

- 1 Phie de Brignoud
- 8 Phie Centrale de Domène
- 11 Phie des Charmanches Crolles
- 15 Phie des Charmettes Domène
- 22 Phie Fontaine Amélie St Ismier
- 29 Phie de Froges

### Décembre

- 6 Phie de la houille blanche Lancey
- 13 Phie Plemer St Nazaire les Eymes
- 20 Phie Sylvestre Domène
- 25 Phie Belle Etoile Crolles
- 27 Phie Blanchard Froges

1<sup>er</sup> Janvier 2010 Phie de Bernin

## Déchets végétaux

### Rappel de l'arrêté portant réglementation du brûlage des déchets végétaux (arrêté n°2008-11470) publié par la préfecture de l'Isère dont voici le résumé.

Le brûlage du bois provenant des débroussailllements, tailles de haies ou d'arbres, est autorisé uniquement en ce qui concerne les particuliers dans les communes dont la population est inférieure à 2000 habitants au dernier recensement sous réserve de respecter les conditions suivantes :

- > Les déchets de bois à éliminer devront être suffisamment secs pour brûler facilement et en produisant un minimum de fumée.
- > Le brûlage des déchets végétaux à forte teneur en eau, essentiellement la verdure (pelouse...), est interdit.
- > L'adjonction de tous produits pour activer la combustion du bois est interdite.

> Le brûlage est interdit pendant la période du 15 février au 30 avril inclus ainsi que pendant la période du 15 juillet au 30 septembre inclus, il ne pourra s'effectuer qu'après le lever du jour et l'extinction totale du feu devra avoir lieu avant 20 heures.

> Le brûlage ne doit entraîner, pour le voisinage **aucune gêne, aucun danger ou aucune insalubrité, notamment par les fumées** et doit se faire sous la surveillance permanente d'une personne. Il est interdit les jours de grand vent.

> Il doit être effectué à une distance minimale de 25 mètres des voies de circulation et des constructions.

Les activités agricoles ou forestières ne relèvent pas des dispositions de l'arrêté.

Il est rappelé toutefois, que la **valorisation des déchets végétaux par compostage individuel ou en déchetterie doit être privilégiée** et qu'il appartient à chacun de participer à la réduction des émissions polluantes et à l'amélioration de la qualité de l'air

## Programme



Vendredi 3 Juillet

20 h · Parc de la mairie\*

### CONCERT JEUNES

Samedi 4 Juillet

18 h · Église de Tencin

### CONCERT CLASSIQUE

Samedi 4 Juillet

21 h 30 · Espace culturel

### MUSIQUE DU MONDE

Dimanche 5 Juillet

19 h · Espace culturel

### JAZZ

\* Espace culturel en cas d'intempéries.

# Culture

## Musique à Tencin

Cette année, les journées musicales de Tencin se dérouleront du vendredi 3 au dimanche 5 juillet.

## Réservations

Au syndicat d'initiative  
04.76.13.00.00

# CONCERT JEUNES

## Vendredi 3 juillet

### 20 h 20 h 20 h 20 h



## JPK BAND

### Groupe de blues rock néerlandais

Le groupe s'est formé pendant les "jam-sessions" mensuelles dans le bar Thunder Road House de Eindhoven en 2000.

Ils interprètent dans leur propre style des morceaux de Stevie Ray Vaughan, Jimi Hendrix, Roy Buchanan, Johnny Winter, Chuck Berry, Elvis Presley... et ont composé plus de 40 morceaux.



# KHÔL



## WAREIKA HILLS

Le groupe est composé de 7 musiciens issus de milieux divers, et d'âge différent. La musique en général, et le reggae en particulier constitue l'essentiel de leurs passions depuis longtemps. Certains ont l'expérience de la scène depuis un moment déjà, et une majorité d'entre eux sont à l'origine du premier album de Wareika Hills, "Love Heights", chanté en anglais par Benjamin.



## KHÔL

### Soft metal rock

À la croisée d'un réseau d'influences allant de Bashung à Nine Inch Nails, KHÔL propose un rock sombre porté par une fureur poétique sur fond d'ivresse crépusculaire.

Sur scène, le groupe vise à déployer une transe particulière grâce à la matière sonore des machines, les dérives instrumentales et des textes ciselés et incantatoires.

Des déflagrations...

Un peu de cendre sous les cils...  
KHÔL.

Sur scène, KHÔL est incarné par

- > Romaric Sangars (Voix, guitare - ex-Forbidden Site)
- > Antoine Surdon (Guitare lead - Swan)
- > Mark Bohnké (Batterie, machines - ex-Bérézina)

# CONCERT CLASSIQUE • MUSIQUE DU MONDE

## Samedi 4 juillet

18 h 18 h 18 h 18 h

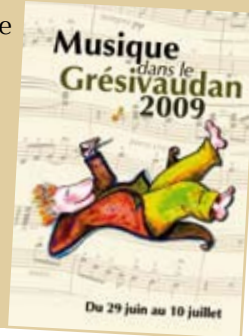
21 h 30 21 h 30



### SEXTUOR HYPNOS

Organisé dans le cadre de **MUSIQUE EN GRÉSIVAUDAN**

Si, du fait de sa récente naissance en 2008, la biographie de l'Ensemble Hypnos est courte, l'histoire du groupe de jeunes musiciens qui compose ce sextuor à cordes l'est moins. L'ensemble Hypnos réunit de jeunes artistes issus du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.



### ETTA SCOLLO

Chanteuse et compositrice sicilienne vivant à Berlin interprétant de la musique traditionnelle italienne et méditerranéenne.



## Dimanche 5 juillet

19 h 19 h 19 h 19 h

# JAZZ



### NUAGES DE SWING

Constitué en 2002, l'orchestre de jazz NUAGES DE SWING interprète des standards de jazz, ses propres compositions et celles du guitariste Django Reinhardt

# En bref

## MDA

Pour répondre aux difficultés des jeunes, le Conseil général de l'Isère en partenariat avec l'État ouvre une **maison des adolescents à Grenoble**.

Sa mission est l'écoute, le soutien et l'accompagnement des jeunes mais aussi des parents qui peuvent se sentir désespérés.

## Contact

**Pour les habitants du Sud-Isère**

74, rue des Alliés - Grenoble

Tél. : 04.56.58.82.20

Mail : [accueil.si@ado38.fr](mailto:accueil.si@ado38.fr)

Internet : [www.ado38.fr](http://www.ado38.fr)

**Accueil tous les jours**

> du lundi au vendredi  
de 9h30 à 17h



## Assainissement

Petit rappel en ce qui concerne le réseau d'assainissement des eaux usées du village.

À plusieurs reprises la municipalité a dû faire appel à une société spécialisée pour déboucher les **collecteurs d'eaux usées** qui étaient **encombrés de divers "objets" qui n'avaient aucune raison de se trouver là** (couches culottes, serviettes hygiéniques et même des balles de tennis). Le bon sens voudrait que ces déchets soient jetés dans la poubelle classique et non pas dans la cuvette des toilettes. Les balles quant à elles sont destinées aux courts de tennis quand elles ne sont pas trop usées !

**Ces interventions ont un coût** supplémentaire sur le budget d'assainissement de la commune qui est **répercuté sur chaque foyer de Tencin** lorsqu'il s'acquitte de sa facture d'eau.

Un petit effort de la part de chacun s'avère nécessaire pour éviter que ces opérations se multiplient au cours de l'année. Ce qui ne pourra faire que du bien à nos portefeuilles !

La station de relevage des deux rives quant à elle est tombée en panne à cause de dépôts de lessive et d'autres sédiments qui se sont solidifiés.

Le réseau d'eaux pluviales de l'avenue du Grésivaudan s'est entièrement bouché, ce qui a provoqué des débordements chez les particuliers.

Lors de ces deux problèmes la municipalité a dû faire appel à des sociétés spécialisées. Ces interventions ayant un coût assez élevé pour la collectivité, un entretien périodique va être mis en place pour éviter que ces désagréments se reproduisent.

## Passeport biométrique

De nouvelles modalités sont entrées en vigueur pour les demandes du nouveau passeport biométrique. **Il ne sera pas établi par la mairie de Tencin mais par les communes suivantes** : Domène, Allevard, Meylan, St-Martin-d'Hères, Grenoble entre autres.

La présence du demandeur est obligatoire lors du dépôt du dossier et du retrait du passeport pour cause de prises d'empreintes (sauf pour les enfants de moins de 6 ans).

Les tarifs sont de 88 € pour les adultes, 44 € pour les mineurs de 15 à 18 ans et 19 € pour les mineurs de moins de 15 ans.

La liste des pièces à fournir peut être retirée à la mairie de Tencin.

## Médaille

C'est avec émotion que **Gilbert Mazet** dit Berte ou Bob a **reçu la médaille d'honneur communale** promotion janvier 2009 en récompense de son dévouement au service de la collectivité.

Gilbert a débuté sa carrière à la mairie en tant qu'ouvrier communal vacataire en avril 1983.

Il est nommé ouvrier d'entretien de voirie publique stagiaire le 1<sup>er</sup> janvier 1986, puis titularisé le 1<sup>er</sup> janvier 1987. Il détient aujourd'hui le grade d'adjoint technique territorial de 2<sup>e</sup> classe et s'applique du mieux qu'il peut à entretenir voirie, espaces verts et bâtiments communaux.





## Travaux

Les travaux du parking "Fofo", de sécurisation de la route du Lac et de l'aménagement du carrefour des CD 30 et 523 ne pourront **débuter qu'après le passage de l'étape du critérium de Dauphiné Libéré.**

L'entreprise qui a remporté l'appel d'offre est la société Midali.

Suite à la modification du PLU sur les secteurs Dix Quarts et Cruzille, la municipalité a lancé un appel d'offre pour engager le bureau d'études qui instruira le dossier d'exécution des travaux de voirie et de mise en place des différents réseaux (eau, électricité...).

## Alp'Opérette

Le club du 3° âge vous invite à venir écouter et applaudir Alp'Opérette qui vous interprétera "la route fleurie" à l'espace culturel le dimanche 4 octobre à partir de 15 heures.

## Halte-garderie

Dans le cadre de son projet éducatif, **l'équipe de la halte-garderie intercommunale de La Terrasse et de Champ-Près-Froges propose aux enfants diverses activités dont le but est l'éveil des tout-petits.**

Ainsi, les enfants ont pu réaliser une fresque en peinture avec l'aide d'un intervenant artiste-peintre.

Ils ont aussi participé à des sorties (bibliothèque, maison des anciens de La Terrasse, pique-nique).



Musiciens, chanteurs costumés et colorés, ... tous réunis pour vous enchanter !

Une petite collation sera servie aux environs de 16 h 30.

### Réservations

Tél. : 04.76.08.94.79 ou  
04.76.71.28.27



Enfin, un jardin est préparé dès le printemps afin de faire pousser des légumes et des fruits.



## INFO Prapoutel sports évasion

Le centre de loisirs multisports "Prapoutel sports évasion" organise **du 6 juillet au 21 août des semaines d'activités** (du lundi au vendredi) pour les jeunes de 6 à 16 ans.

### Contact

**Office du tourisme des 7 Laux**  
38190 Prapoutel

Internet : [www.pse38.com](http://www.pse38.com)  
Tél./Fax : 04 76 52 73 95  
Portable : 06 81 06 25 82  
Mail : [info@pse38.com](mailto:info@pse38.com)

### Contact

**La Terrasse**  
Tél. : 04.76.97.26.92  
**Champ-près-Froges**  
Tél. : 04.76.68.89.83



# Au jour le jour...

## Quelques moments forts de la vie Tencinoise



> 17 janvier  
*Réunion publique des candidats  
du conseil municipal des enfants*



> 24 janvier  
*Élections du conseil municipal des enfants*



> 28 février  
*Carnaval des écoles*

> 8 février  
*Foire aux boudins*





➤ 21 avril  
Boule et Bill  
à Tencin



➤ 8 mai  
Le marché aux fleurs  
du conseil municipal  
des enfants



# Nos amies les bêtes

Quelques exemplaires de la faune ornithologique présente sur la commune.



Une nichée de bergeronnettes grises ayant élu domicile derrière les volets de la mairie



Le héron du Merdaret



Le paon des gorges du Merdaret

PÉDIBUS... où comment se déplacer autrement.



INFO

Vous êtes intéressés par cette démarche, vous aimeriez créer un nouveau parcours, grands-parents, retraités, vous souhaitez devenir bénévole pédibus, ou vous voulez juste plus d'infos sur ce mode de déplacement écologique, n'hésitez pas à nous contacter.

## Contact

**Marie PEYRARD**

Tél. : 04.76.71.36.95

**Sophie DUGUE**

Tél. : 04.76.13.02.77

# Associations

## ADEF

L'Association pour le Développement de l'Emploi et de La Formation met au service des particuliers, entreprises, associations et collectivités locales des personnels disponibles et motivés à des tarifs avantageux.

Pour les particuliers elle propose des heures de ménage, repassage, travaux de jardinage, petit bricolage et autres travaux, ainsi que des aides à la personne comme du soutien scolaire, garde d'enfants, aide aux personnes âgées...

### Contact

#### ADEF

Rue du Grand Pré - 38570 Goncelin • Tél. : 04.76.13.21.21 • Fax : 04.76.92.19.21  
Mail : adef-goncelin@wanadoo.fr

## INFO

### Centre aéré

Cette année, suite à des travaux rendant les locaux de La Terrasse indisponibles, **le centre aéré intercommunal prendra ses quartiers à Tencin** à l'école maternelle.

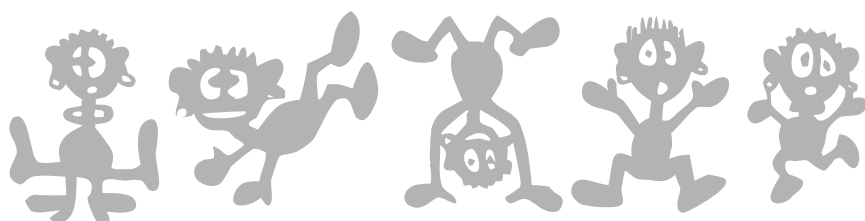
Le centre aéré accueillera les enfants de 3 à 12 ans à la journée du 6 au 31 juillet de 8 h à 18 h.

**Inscriptions à partir du 10 juin.**

## 1, 2, 3, Bouge !

Dans le cadre d'un nouveau projet de l'association 1, 2, 3 bouge pour la rentrée 2009/2010, nous envisageons l'ouverture d'une activité "éveil corporel" :

- > pour les enfants dès l'âge de la marche jusqu'à 3 ans,
- > accompagnés d'un parent, grand-parent ou de leur assistante maternelle,
- > le lundi de 9 h à 10 h,
- > modules de 6 à 10 semaines ou au semestre.



## Activités ludiques variées

Chansons, danse, parcours moteur, perles, bulles de savon, jeux avec ballons et cerceaux, etc.  
Si vous êtes intéressés, si vous souhaitez des renseignements complémentaires :

### Contact

#### Elke

Tél. : 04.76.04.82.16  
Mail : 123bouge@gmail.com

## Maison des Initiatives et de l'Emploi

**La MIE-MIFE Est Isère - Offre de services**  
Vous êtes résidant sur l'une des communes du Grésivaudan, vous avez accès aux services et aux compétences de la structure.  
Certaines prestations sont soumises à un statut particulier, renseignez vous.

- Vous êtes à la recherche d'un emploi**
  - Conseil Emploi Formation
  - Accompagnement renforcé
  - Atelier Technique de Recherche d'Emploi (TRE)
  - Mise à disposition d'ordinateurs
  - Initiation Bureautique et Internet
  - Presse Départementale, Régionale et Nationale
  - Des offres d'emplois affichées et actualisées
  - Informations sur les Entreprises
- Vous êtes salarié**
  - Conseil en évolution professionnelle
  - Passport Formation
  - Diagnostic milieu de carrière
  - Information sur les Droits des salariés
  - Information collective, VAE
  - Entretien conseil VAE
  - Aide à la mobilité professionnelle
  - Travail sur la sécurisation du parcours
  - DIF découverte métiers
- Vous voulez créer votre entreprise**
  - Information et sensibilisation collective « Balise »
  - Mise à disposition d'un centre ressources
  - Accompagnement au montage du projet
  - Information sur les droits des salariés
  - Aide au montage du business Plan
  - Accompagnement vers les financeurs
  - Suivi Post création
  - Parrainage
  - Information Protection sociale du créateur
  - Club créateur
- Vous êtes une entreprise**
  - Aide à la définition du profil
  - Aide au recrutement : « Service Plus MIE »
  - Recherche de candidats
  - Information sur les mesures de Droit commun
  - Aide à la GPEC
  - Etude mobilité professionnelle du personnel
  - Sécurisation des parcours
  - Référentiels métiers
  - Tutorat

## MIE/MIFE Est Isère

Maison des Initiatives et de l'Emploi  
Maison de l'Information  
sur la Formation et l'Emploi

MIE/MIFE Est Isère  
2 Allée des Mitallères  
38 240 MEYLAN  
04 76 04 14 50  
www.mie-mife.org



## Remarques sur le budget primitif 2009

Le budget primitif est le document politique et budgétaire dans lequel les élus affectent les sommes nécessaires au fonctionnement de la commune et à la réalisation des projets prévus.

Le budget primitif 2009 se caractérise globalement par une grande stabilité par rapport à l'année précédente ; aussi bien en fonctionnement avec une baisse de 2,2% (tant pour les recettes que pour les dépenses, puisque le budget doit être équilibré) qu'en investissement avec une baisse de 3 %.

La répartition des sommes entre les différents chapitres et articles donne lieu à quelques variations. Nous relèverons les plus marquantes en prenant le risque d'être fastidieux.

### Concernant les augmentations, on observe :

+ 5,3% pour l'énergie (gaz, fioul, électricité)

+ 48% pour l'entretien des voiries et réseaux ; augmentation due en grande partie aux frais importants de déneigement suite aux intempéries exceptionnelles.

+ 19% pour les fêtes et cérémonies avec un certain nombre de manifestations appréciées des Tencinois(es) qui sont reconduites : fête de la musique, 14 juillet, foire aux noix, animations bibliothèque...

+ 8,5% pour les charges de personnel avec l'embauche d'une bibliothécaire et d'un agent technique à temps partiel.

+ 8% pour les charges de gestion courantes dû essentiellement à une contribution au budget de l'eau, une augmentation de la participation de la commune à divers organismes (mission locale, classe d'intégration scolaire, course d'orientation des écoles) et des subventions aux associations (+16% pour ces dernières).

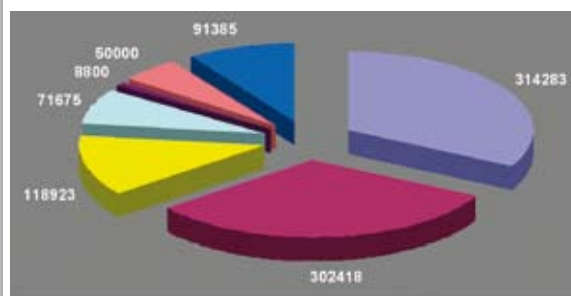
+ 9% enfin pour les charges financières correspondant à des remboursements d'intérêts croissants sur certains em-

prunts engagés avant 2008. Mais cette augmentation est largement compensée par une baisse des remboursements de la part capital que l'on retrouve en virement à la section d'investissement et qui explique, en partie, la baisse globale de 2,2 % du budget de fonctionnement. Concernant les baisses, nous relèverons celle de - 68% pour les contrats d'assurances de l'ensemble des biens et des personnels de la commune, qui ont été renégociés à la baisse lors d'une passation globale de marché public.

**Dans les recettes de fonctionnement** on notera pour les contributions directes (TH,TF,TFNB ) une faible, voire très faible, progression de 1%.

Une quasi stagnation des recettes de taxe professionnelle reversées par la communauté de commune et par le fond départemental de péréquation ; Enfin une augmentation de 20 % (!) des dotations d'état (DGF) due à l'effet recensement, puisque notre population légale passe officiellement de 899 h à 1161 h.

### Budget de fonctionnement



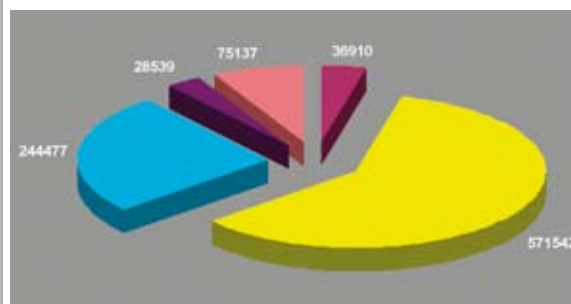
Dépenses de fonctionnement en Euros

- Charges à caractère général
- Charges financières
- Virement en investissement
- Charges de personnel
- Dotation aux amortissements
- Charges de gestion courante
- Dépenses imprévues

- > **Charges à caractère général** : entretien, réparation voiries et réseaux, fluides, petit matériel, assurances...
- > **Charges de personnel** : salaires, charges sociales.
- > **Charges de gestion courantes** : subventions aux associations, service incendie,

indemnités élus, CCAS...

- > **Charge financières** : intérêts d'emprunt
- > **Dépenses imprévues** : réserves pour le budget supplémentaire de l'automne.
- > **Virement en investissement** : remboursement en capital des emprunts.



Recettes de fonctionnement en Euros

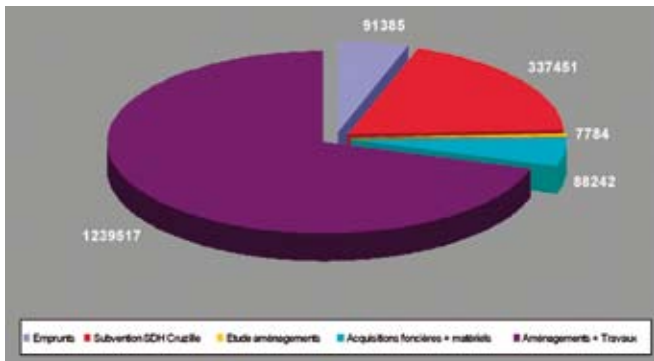
- Produits de service
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion
- Excédent antérieur reporté

- > **Impôts et taxes** : Taxes d'habitation, foncière, foncière non bâti et reversement de l'attribution de compensation de taxe professionnelle par l'intercommunalité...
- > **Dotations et participations** : Dotation globale de fonctionnement versée par

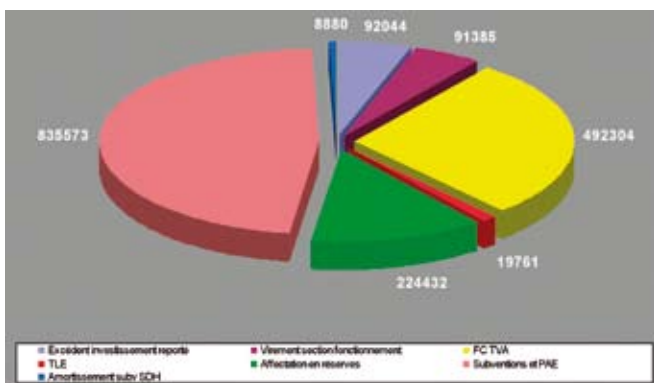
l'Etat, fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle, ...

- > **Produits courants** : Attention, regroupent "produits des services" et "autres produits de gestion courante" : locations, baux, revenus de l'exploitation des services publics...

## Budget d'investissement



Dépenses d'investissement en Euros



Recettes d'investissement en Euros

## Quelques éléments d'informations sur la réalisation du budget 2008

Avec à présent une année budgétaire de recul, nous sommes en mesure de présenter à nos concitoyen(ne)s un état du budget 2008 tel qu'il a été réalisé, avec une appréciation statistique de cette réalisation.

**Par exemple** si l'on considère le budget primitif de fonctionnement 2008 (modifié par le budget supplémentaire 2008) le chapitre "charge générale" prévoyait une enveloppe de 298 933 € ; Le compte administratif (budget réalisé) indique une dépense réelle de 232 060€, soit un pourcentage de réalisation de 77,63 %.

Les 22,37 % manquants ont été "économisés" et ont permis de constituer, avec d'autres chapitres, un excédent de fonctionnement de 299 336 € réaffectés au budget 2009.

## Remarques sur le budget d'investissement

L'évolution du budget d'investissement ne présente pas de variation majeure puisque les opérations prévues en 2009 sont la continuation de celles qui étaient prévues l'année précédente et dont le démarrage a connu quelques retards. Certains ajustements sont à relever cependant.

**Dans les dépenses** on constate une baisse sensible de 56 % pour le remboursement en capital d'emprunt.

Une ligne est créée pour des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation de certains projets. Enfin une réévaluation importante des projets d'aménagement de voirie a été nécessaire, notamment pour la RD 30.

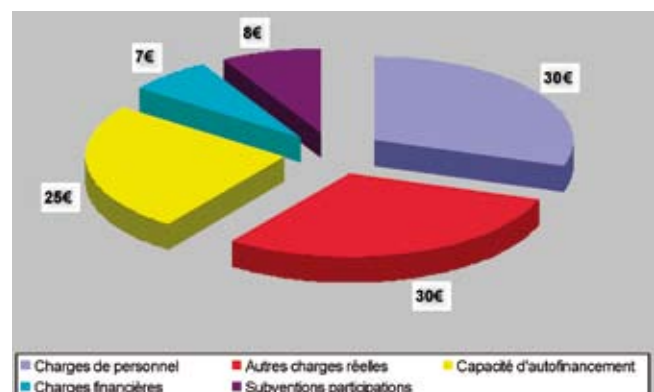
**Les recettes** du budget d'investissement quant à elles ont été modifiées à la hausse principalement grâce à une augmentation des remboursements de TVA effectués sur les travaux d'investissement de 2007 (de 50 962€ en 2008 à 492 304€ attendus en 2009) ainsi que par une progression importante de l'aide de la communauté de commune pour l'accueil aux nouvelles populations, de l'ordre de 195 000€.

A noter enfin dans ce chapitre une baisse des participations des entreprises aux PAE (programmes d'aménagement d'ensemble), suite à une révision à la baisse de ces subventions et à une ventilation d'une fraction d'entre elles vers le budget d'eau et d'assainissement.

## Taux de réalisation des dépenses de fonctionnement en 2008

- > Charges à caractère général 77,63 %
- > Charges de personnel 94,61 %
- > Charges de gestion courante 89,99 %
- > Charges financières 98,48 %
- > Charges exceptionnelles 73,13 %

En 2008, avec 100 € la commune a constitué 25 € d'autofinancement et dépensé :



## Perspectives pour les mois à venir

En conclusion nous souhaitons attirer l'attention de nos concitoyen(ne)s sur quelques évènements budgétaires et fiscaux marquants.

**N**ous ne reviendrons pas sur l'intégration de la commune de Tencin au nouvel ensemble intercommunal "Le Grésivaudan" qui regroupe les 49 communes de notre pays, et qui a fait l'objet d'une présentation dans le dernier bulletin municipal.

Nous rappellerons cependant que cette grande communauté de communes est un groupement à taxe professionnelle unique. Or personne n'ignore aujourd'hui les projets du gouvernement en matière de suppression de la taxe professionnelle (TP).

Une telle perspective laisse peser sur les finances de l'intercommunalité et donc sur notre propre budget, des menaces

réelles dont se sont émues plusieurs associations d'élus de toutes tendances politiques. Car en l'absence d'une compensation adaptée, qui préserve le niveau et le dynamisme des recettes de TP actuelles, c'est la fiscalité sur les ménages qui serait directement impactée... à la hausse bien entendu !

La commune de Tencin a réagi vigoureusement par l'adoption d'une motion contre ce projet de suppression, qui a été diffusée aux parlementaires de notre département.

Vous pouvez prendre connaissance des arguments que nous avons développés dans ce document en mairie ou sur notre site internet.

**E**nfin la réforme des collectivités territoriales, dite "réforme Balladur", associée à la suppression de la TP ne laisse pas d'inquiéter de nom-

breux élus. En effet ce projet de réforme donnerait la possibilité aux communes de fusionner à l'intérieur des intercommunalités englobantes **en renonçant à leur clause de compétence générale** (voir les propositions 9 et 11 du comité Balladur). Or c'est cette compétence qui leur permet d'exercer en toute souveraineté la gestion et le développement des politiques de proximité pour lesquelles leurs administrés les ont élus.

A travers cette remise en cause des compétences générales, politiques, et fiscales de nos communes une atteinte grave et sans précédent serait portée à la structure démocratique de notre pays. Sous prétexte de rentabilité et d'économies budgétaires, de pseudo simplification des structures administratives, c'est **l'avenir de la démocratie communale et de proximité**, héritage de la Révolution Française, qui serait menacé.

## ANNONCE

### Avez-vous connu l'ancienne broserie de Tencin ?

Si oui, nous serions heureux d'avoir des témoignages, des photos, cartes postales etc.

Nous y habitons depuis quelques années et nous cherchons à retracer son histoire.

Vous pouvez nous contacter au 04.76.45.59.15  
M. et Mme GIMENO  
Merci d'avance.

## INFO

Cette année **le feu d'artifice et le bal populaire auront lieu le 13 juillet** dans le parc de la mairie. La buvette sera tenue par l'association de pêche.



## Permanences des élus

Monsieur le maire et ses adjoints peuvent vous recevoir aux jours et heures suivants :

- **François Stefani** le mercredi toute la journée,
  - **Joël Marseille** le vendredi de 10h à 12h,
  - **Georges Spolitini** le lundi de 9h à 12h,
  - **Simone Mendez** le mardi de 9h à 11h,
  - **Françoise Scaglioni** le jeudi de 17h à 18h,
- ou en prenant rendez-vous à la mairie :
- **Lundi de 13h30 à 18h**
  - **Mardi de 13h30 à 17h30**
  - **Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30**
  - **Jeudi de 13h30 à 18h**
  - **Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30**

La municipalité a fait l'acquisition d'un téléphone portable pour que les membres du conseil municipal puissent être joints en dehors des heures d'ouverture de la mairie.

**Son numéro est le 06 31 00 43 48.**

Un répondeur téléphonique relié au standard de la mairie a également été acquis.

Vous pourrez laisser un message au 04 76 71 36 14.